USER STORIES

En tant que visiteur, je dois être en mesure de pouvoir me connecter en cliquant sur le bouton « se connecter » et pouvoir récupérer mon compte en cas d’oubli de mon mot de passe en cliquant sur l’option « mot de passe oublié » sinon avoir accès à la page d’accueil directement.

Une fois connecté, je peux être identifié comme membre de l’association et en tant que membre de l’association, je dois pouvoir voir mes cotisations en cliquant sur le bouton « mes cotisations » se qui me dirige tout droit vers la page de cotisation, voir mes activités en claquant sur le bouton « mes activités » ce qui me dirige vers la page d’activité. Je dois pouvoir aussi voir les informations des cotisations, le bilan de mes cotisations du mois et payer mes cotisations en cliquant sur le bouton « payer », pouvoir envoyer des messages et en recevoir, pouvoir faire des appels vidéo et des conférences en ligne tout ça depuis la page de message. Je dois aussi avoir accès à mes informations de payement et pouvoir voir le solde de ma carte de crédit.

En tant que président je suis en mesure de faire tout ce qu’un membre de l’association peut faire mais en plus de ça, je dois pouvoir inscrire et gérer d’autres membre grâce aux fonctionnalités accessibles depuis mon profil. Je dois pouvoir aussi assigner des activités et des tâches aux membres en cliquant sur le bouton « Gérer » disponible sur la page d’activité.

En que vice-président de l’association, je suis aussi membre de l’association donc je dois être en mesure de pouvoir faire tout ce qu’un membre peut faire. En plus de ça je suis aussi capable d’avoir accès aux mêmes fonctionnalités que celles du président sauf la gestion et l’inscription de membre.

En tant que secrétaire de l’association, je suis aussi un membre et donc je dois avoir accès aux mêmes fonctionnalités que celles d’un membre. Mais en plus de ça, je dois être en mesure d’organiser les réunions et d’écrire les pv de ces différentes réunions.

En tant que trésorier, je suis aussi un membre et donc je dois avoir accès aux mêmes fonctionnalités que celles d’un membre. Je dois avoir aussi la capacité de gérer les cotisations et les dons, assigner des cotisations aux membres et créer les différents types de cotisation.

En tant que chargé de communication, je suis aussi membre de l’association donc je dois être en mesure de pouvoir faire tout ce qu’un membre peut faire. Mais aussi, je dois pouvoir faire des publications.